



COMMUNICATION DE LA MUNICIPALITE AU CONSEIL COMMUNAL

No 27-2018 - Séance du 7 décembre 2018 - Ecrite

Suspicion de pollution de l'eau, quelle origine ?

Monsieur le président,

Mesdames et Messieurs les conseillères et conseillers,

Les évènements liés à la suspicion de pollution de l'eau, du 3 au 8 octobre, ont fait l'objet d'une publication spéciale du COMM'uneinfo, relatant les différentes actions entreprises.

Une seule question restait pendante, quelle était l'origine de cette situation ?

Renseignements pris auprès du chimiste cantonal et du service des eaux de Lausanne, nous sommes en mesure de vous communiquer leur réponse :

« L'origine de ces désagréments n'a pas pu être localisée précisément, mais les résultats des analyses effectuées conjointement par l'Office de la consommation (OFCO) et le service de l'eau de la Ville de Lausanne ont confirmé qu'il s'agissait d'une pollution d'origine agricole, probablement bovine. Le problème est survenu suite aux intempéries lessivant des sols en montagne (présence d'animaux et d'installations d'alpage), après une longue période de sécheresse. Nous pouvons aujourd'hui confirmer qu'il ne s'agissait pas d'une pollution chimique et que les risques étaient de nature uniquement microbiologique. Les mesures de précaution demandées étaient donc adaptées à cette situation. Il faut préciser que le risque était très limité grâce à l'usine d'eau potable de Sonzier. Cette dernière traite l'eau par ultrafiltration et chloration, ce qui élimine de manière très efficace les virus et bactéries, mais ne suffit pas à enlever les goûts ou odeurs. Au final, les désagréments étaient uniquement d'ordre organoleptique (goût et odeur).»

Je vous remercie de votre attention.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic
A. Bovay

Le secrétaire
J. Steiner

St-Légier-La Chiésaz, le 3 décembre 2018

M. le syndic

Copie au bureau du conseil communal